



Achat d'un logement hlm par un couple pacsé

Par **nubret**, le **06/01/2010** à **01:33**

Bonjour,

je suis locataire d'un logement hlm le bail de location est à mon nom mais étant actuellement sans emploi pour raison de santé depuis le décès de mon fils, mon partenaire avec lequel je suis pacsée souhaiterait faire l'acquisition pour la famille.

La société hlm est au courant car je leur ai fait parvenir les documents de notre pacs. Je leur demande de me rédiger la promesse de vente de notre appartement au nom de mon partenaire ou aux deux noms.

La société hlm refuse de rédiger celle-ci sous prétexte que le bail de location n'est pas au nom de mon partenaire, ils veulent le rédiger à mon nom alors qu'ils sont au courant de ma situation par contre ils acceptent que celui-ci paye les loyers avec son chèque.

Je ne sais plus quoi faire, cela dure depuis plus d'un an? J'aimerais qu'une réponse concrète me soit donnée et avoir une solution à cette démarche.

dans l'attente d'une réponse je vous prie de trouver mes salutations.

Mes coordonnées

Nadine xxxxxxxxx

Par **jeetendra**, le **06/01/2010** à **09:29**

[fluo]ADIL DE LA GUADELOUPE[/fluo]
Centre commercial Rocade II – 1er étage
Centre d'Information sur l'Habitat
97139 LES ABYMES
Tél. : 05.90.89.43.63

Bonjour, prenez contact avec l'Association ADIL (Les Abymes), ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des locataires et vous renseigneront efficacement sur votre projet d'acquisition du logement HLM, bonne année 2010 à vous.

Par **fabienne034**, le **06/01/2010** à **09:30**

Bonjour,

Ils sont obligés de l'accepter puisqu'une personne pacsée qui vit un an avec vous a un droit au bail du logement automatiquement

pour tout savoir sur le droit au bail :

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Le pacs ouvre des droits qui doivent être reconnus

pour tout savoir sur le pacs :

<http://www.fbls.net/pacscreation.htm>

faites ajouter sur le compromis s'il ne veulent pas et "toute personne pouvant s'y associer"

chez le notaire vous pourrez faire l'achat aux deux noms.

Pour tout savoir sur la vente immobilière :

<http://www.fbls.net/modelevente.htm>

bon courage